



A Grenoble, le 31 Août 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **REPRESSION SYNDICALE A LA POSTE :**

## **4 responsables syndicaux passent en conseil de discipline ce lundi 05 Septembre : ils risquent tous une mise à pied !!!**

Dans un climat antidémocratique où le gouvernement joue de la matraque et du 49-3 pour faire passer sa loi travail, la Poste a lancé la chasse aux sorcières contre le syndicalisme de lutte !

La Poste a décidé de taper fort en convoquant les responsables des syndicats CGT, FO et SUD de La Poste. La direction du courrier veut museler toutes contestations et use et abuse de l'intimidation contre les syndicalistes.

Il est reproché à ses responsables une action sur le centre courrier de Chambéry le 23 mai, et pour un militant d'avoir interpellé un cadre lors de ce rassemblement. Cette action du 23 avait déjà pour objet la répression syndicale contre un représentant du personnel de haute Savoie !

Des dossiers disciplinaires à charge montés de toute pièce, de faux témoignages établis par des cadres du courrier, jamais encore la Poste en Savoie n'avait utilisé de telles méthodes anti-démocratiques pour s'attaquer à des syndicalistes. Ces personnes devront rendre des comptes devant la justice, et tous les recours possibles seront utilisés pour les faire condamner.

M. DUBOST, le nouveau directeur des services du courrier pour l'Isère, Savoie et Haute Savoie, tente d'instrumentaliser une action syndicale pour faire taire les syndicats CGT, FO et SUD.

Car en réalité ce que ne supporte pas la direction c'est l'unité de ces syndicats, le soutien que leur apporte le personnel et les actions initiées pour défendre la santé au travail des facteurs.

A Moirans, La restructuration est bloquée car une expertise CHSCT démontre que les méthodes utilisées pour réorganiser les tournées des facteurs provoquent une explosion de la souffrance au travail

Sur la zone d'Albertville marquée par le décès tragique d'une factrice de Courchevel, suite à un AVC sur son lieu de travail le lendemain de la réorganisation, l'ensemble des organisations syndicales, ainsi que le CHSCT ont imposé l'arrêt des réorganisations. Le travail des représentants du personnel a démontré le niveau de souffrance exceptionnel des facteurs de La Tarentaise, du, en particulier, à la sous-estimation de la charge de travail et au rythme des réorganisations.

## **Rassemblement à 9h devant le centre courrier de Montmélian**

(Avenue Georges Clemenceau, 73800 Montmélian)

**NON AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES !!!**

**RESPECT DE LA LIBERTE SYNDICALE !!!**

**NON AUX DEGRADATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FACTEURS !!!**